

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)

MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE AMAILLOUX (mairie-amaillox@cc-parthenay.fr)

- AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00077483	Commune	AMAILLOUX
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	lundi 07 novembre 2022 à 10h32
Installation	UDI 000325 SENEUIL	par :	MÉLODIE MEON
Point de surveillance	0000000728 CENTRE BOURG	Type visite :	D2
		Type d'eau :	

Type de l'analyse : D2PCN Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Code SISE de l'analyse : 00077484 Référence laboratoire : 22LH-11925-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,296 mg/L	2	1	
Nickel	2,92 µg/L	20		
Plomb	2,82 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00077483)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Niort le 24 novembre 2022

Pour le Directeur Général, le Responsable de Pôle Bi
Départemental Santé Environnement



Jean-Marc DI GUARDIA